



Licence professionnelle Gestion de la communication publique (GESCOP)

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion de la communication publique (GESCOP). 2014, Université Lille 1 - Sciences et technologies. hceres-02038349

HAL Id: hceres-02038349

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038349>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion de la communication
publique

de l'Université de Lille1 -
Sciences et technologies -
USTL

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion de la communication publique

Secteur professionnel : SP6 - Communication et information

Dénomination nationale : SP6-1 Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP150007632

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT A de l'Université Lille 1 - Sciences et technologies, à Villeneuve d'Ascq.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2011, la licence professionnelle *Gestion de la communication publique* vise à former des chargés de communication, responsables de l'information, webmasters, et conseillers en relations publiques, compétents pour gérer la conception et la mise en œuvre des projets communicationnels (internes ou externes) d'organismes publics (collectivités territoriales, ministères, etc.) : stratégie communicationnelle, élaboration et suivi du budget, contraintes juridiques et administratives...

Cette licence professionnelle (LP) est portée par le département *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA) de l'IUT A de l'Université Lille 1 - Sciences et technologies et est uniquement ouverte en formation initiale à temps plein. Il n'existe pas de formation analogue au niveau régional, mais des LP spécialisées en communication publique, territoriale ou institutionnelle sont portées par d'autres universités comme celles de Franche-Comté, Paris-Est, Lorraine, Tours... De plus, des masters professionnels 1 ou 2 en communication publique sont proposés par Sciences Po Lille, le CELSA, l'Université Catholique de l'Ouest, les universités Paris-Est, Bordeaux et Metz.

Le programme pédagogique est structuré autour de sept unités d'enseignement auxquelles s'ajoutent un stage de trois mois en entreprise ou dans une institution, spécialisé sur l'un des aspects de la communication publique et un projet tuteuré (travail de synthèse axé sur une problématique ou participation à la rédaction d'articles pour le blog des Jeunes Communicants Publics).

Selon l'association Cap'Com, environ 15 000 agents - soit moins de 1 % de la Fonction publique territoriale - exercent actuellement une fonction de communication au sein des collectivités locales : directeurs ou responsables de service communication, chargés de communication ou de publication, graphistes, chefs de projets audiovisuels, photographes, vidéastes... Ils travaillent essentiellement dans les 4 000 communes et communautés de plus de 5 000 habitants, et au sein des départements et régions.

Leurs missions sont les suivantes : relations presse, évènementiel de la collectivité, outils numériques, communication interne, marketing territorial, information (magazine, journal, lettre de la collectivité), protocole, discours et éditoriaux des élus, documentation et veille, relations publiques, démocratie participative (animation et participation des habitants)...

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'une formation intéressante, qui tisse un programme généraliste à propos de communication, tout en sachant mettre en exergue les connaissances fondamentales nécessaires au communicant en collectivité territoriale. Néanmoins, il est dommage que la spécificité du département qui le porte (en gestion) et du co-directeur de la LP (en finances/comptabilité) ne soit pas mieux mises à contribution, afin d'apprendre aux étudiants à tenir une trésorerie, établir un budget prévisionnel, négocier des prestations, etc. Accoler le mot « gestion » à « communication publique » ne justifie en rien la présence de cette LP au sein du département GEA. Il faudrait donc affiner le programme pédagogique en se basant sur ce qui différencie le département GEA, ce qui en fait un porteur idéal pour cette formation plutôt qu'un département info-com.

Il serait aussi judicieux que le cours d'insertion professionnelle soit enseigné par un spécialiste en ressources humaines, habitué aux collectivités locales et aux administrations publiques. Enfin, le cours concernant les techniques d'études qualitatives (administration et analyse d'entretiens) serait avantageusement remplacé par des cours portant sur les techniques d'écriture des discours, l'écriture journalistique (en particulier la rédaction d'éditoriaux et magazines d'information), l'organisation de salons et expositions, la mise en œuvre de sondages d'opinion, la sociologie de la communication politique, et/ou l'animation de débats publics.

Le projet tuteuré portant sur un travail de synthèse axé sur une problématique spécifique à la communication publique (à condition qu'il dépasse le simple exposé mais engage l'étudiant à aller enquêter sur le terrain et à lire des ouvrages et articles scientifiques et journalistiques spécialisés) semble plus pertinent que la simple participation à la rédaction d'articles pour un blog (même celui des Jeunes Communicants Publics) ; pourquoi ne pas tenir plutôt un blog propre à la LP, qui prendra de la notoriété avec le temps, et lui apportera de la visibilité sur le web ainsi qu'aux étudiants ?

Il est regrettable qu'aucune enquête d'insertion professionnelle n'ait été menée en 2012, afin de constater l'adéquation de l'emploi par rapport à la formation. Des enquêtes internes doivent être menées pour analyser l'embauche (il ne faut pas attendre les enquêtes nationales) afin de s'assurer que les diplômés recherchent bien un emploi, plutôt que de poursuivre leurs études en master, et auquel cas, se demander ce qu'il y a lieu de faire évoluer. Le marché de l'emploi dans le domaine de la communication en organisation publique fait apparaître en priorité des postes de contractuels et dans une moindre mesure des postes de titulaires. Ce contexte mitigé devra faire l'étude d'une analyse des postes occupés par les diplômés non seulement à la sortie de la formation mais aussi quelques années après. Selon l'association Cap'Com, plus des deux-tiers des agents travaillant dans les services de communication territoriaux sont titulaires d'un diplôme spécialisé en communication, de niveau Bac+4 ou plus. Il est donc illusoire de promettre aux inscrits qu'ils pourraient être engagés d'emblée comme directeurs ou responsables de la communication. Le retour d'expérience à partir des résultats des différents processus d'évaluation (des étudiants, par les étudiants, autoévaluation), peuvent par exemple conduire à se poser des questions du type : « faut-il maintenir une formation généraliste en « communication publique » ou spécialiser la LP, par exemple sur les aspects « gestion » ou sur l'« animation de débats publics » ou sur la « gestion éditoriale de la presse territoriale » ? ».

On compte neuf enseignants permanents du département GEA de l'IUT (5 enseignants chercheurs et 4 enseignants du secondaire) et un vacataire, enseignant dans un lycée. On peut apprécier l'équilibre entre enseignants universitaires et professionnels : 55 % du volume horaire global est assuré par neuf intervenants professionnels de la communication. Notons la diversité de leurs postes (chef de projet, chargé de communication, directeur,...) et de leurs organismes de rattachement (mairies, communauté de commune, ministère, agence de communication...). Si la formation est soutenue par de nombreuses personnes des collectivités, de la presse, et par des personnalités du monde local et national, aucune lettre de soutien n'a été jointe en annexe du dossier.

Par ailleurs, ces partenariats ne sont pas du tout formalisés par l'intermédiaire de conventions ; cet état ne joue pas en faveur d'une pérennisation de la spécialité. Il serait profitable, par exemple, d'entretenir des rapports étroits avec les collectivités locales (mairie de Lille, département du Nord, région Nord-Pas de Calais), les établissements culturels (comme le Palais des Beaux-Arts de Lille, la bibliothèque municipale, etc.) et les associations spécialisées en communication publique (www.communication-publique.fr, www.cap-com.org). Noter « l'existence » de l'association des professionnels de la Communication du Nord Pas de Calais et la qualifier comme « *ressource fondamentale pour cette formation* » ne suffit pas à valoriser les liens durables et effectifs qui la lieraient à la LP. Les étudiants ont besoin qu'on les intègre de manière effective dans un réseau, et certainement pas qu'on les laisse se débrouiller seuls à la recherche de « parrains » potentiels au sein d'organismes dans lesquels ils n'ont pas de connaissances.

La complémentarité des deux co-directeurs est évidente (la première, spécialisée en sciences de l'info-com, le second en finances). L'équipe pédagogique est sélectionnée avec soin, complémentaire. Un conseil de perfectionnement ou une commission paritaire pédagogique réunit chaque semestre des enseignants universitaires et professionnels, ainsi que des représentants d'étudiants. On peut regretter l'absence de compte rendu de ces réunions pédagogiques pour apprécier les points abordés, et l'absence de professionnels ou de représentants d'institutions qui n'interviennent pas dans la formation pour apporter un point de vue extérieur. C'est l'adéquation de la spécialisation de la formation avec les besoins précis des employeurs potentiels qui permettra une insertion professionnelle optimale de l'entière promotion. Des modifications ont tout de même été proposées sur la base des remarques des étudiants et des enseignants lors des commissions pédagogiques paritaires, ce qui a permis d'ajouter deux cours : techniques communicationnelles pour renforcer les aptitudes rédactionnelles et insertion professionnelle pour accompagner les étudiants dans leurs perspectives d'intégration du monde professionnel. Ces ajouts paraissent pertinents.

La diversité du public n'est pas apparente : les origines géographiques des étudiants sont pour la plupart régionales et les parcours amont représentés sont essentiellement des DUT *Techniques de commercialisation*, *Services et réseaux de communication*, *Gestion des entreprises et administrations*, *Information et communication*, BTS *Communication*. On peut regretter que les étudiants issus de filières générales ne soient pas représentés dans cette formation. Aucun module de remise à niveau n'est prévu pour recevoir un public diversifié ; aucune passerelle n'a été construite avec les filières générales. Les effectifs sont volontairement maintenus à 15 étudiants pour le démarrage de cette spécialité : les taux de réussite (100 %) sont très satisfaisants pour la première promotion, le taux de pression (nombre de candidatures rapporté à la capacité d'accueil) est passé de 6 à 7,6 en un an, traduisant une excellente attractivité. Cependant, celle-ci est opérationnelle uniquement parmi le public de DUT et de BTS. Les responsables de la LP souhaitent augmenter les effectifs à 25 étudiants ; or, il faut d'abord mesurer l'insertion professionnelle avant d'envisager une telle augmentation, celle-ci pouvant par ailleurs engendrer une perte de la « qualité » de la formation. L'ouverture à l'alternance offre une dimension intéressante à cette formation : elle facilitera l'insertion professionnelle et augmentera de façon significative la dimension professionnalisante.

L'autoévaluation a été menée au sein de la composante, les différents items ont été remplis par les responsables. Une conclusion a été donnée mais des points forts et faibles, des menaces et des opportunités auraient pu être mis en avant. Le dossier mériterait d'être complété par des annexes (lettres de soutien, compte rendu des conseils de perfectionnement...). Des paragraphes généralistes, certainement rédigés par les instances universitaires, ont été insérés maladroitement (copier-coller de documents de présentation de l'Université Lille 1), sans prise en compte de l'état spécifique du département GEA au sein de l'IUT A : cela perturbe inutilement le travail d'analyse des experts, car des informations peuvent alors apparaître comme contradictoires.

- Points forts :

- Un contexte favorable dans les collectivités territoriales et les organismes publics qui ont un réel besoin de professionnels de la communication spécialisés.
- L'équipe pédagogique équilibrée avec un pourcentage important de professionnel (55 %).
- La bonne réactivité de l'équipe pédagogique face aux remarques des étudiants et enseignants (par exemple avec l'ajout du module d'insertion professionnelle).
- Le très bon équilibre du programme pédagogique (divers aspects de la communication, fonctionnement des collectivités locales, outils numériques, anglais).

- Points faibles :

- Un public peu diversifié.
- Pas d'alternance.
- Des partenariats non formalisés.
- La faible visibilité du département GEA en ce qui concerne l'info-com, peu de cohérence avec les diplômes délivrés au sein de l'IUT A.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de :

- Développer des passerelles avec les filières générales, accentuer les campagnes d'information et de communication avec le public de licences pour diversifier le public.
- Ouvrir à l'alternance.
- Formaliser les partenariats pour assurer la pérennité de cette formation.
- Revoir la maquette pédagogique pour être en conformité avec l'arrêté de 1999 : la répartition des UE ne respecte pas le cahier des charges, le stage et le projet tuteuré ne constituent pas des UE indépendantes.
- Spécialiser cette LP en fonction des besoins des professionnels et des spécificités du département GEA et de l'IUT qui la portent.
- Confier le cours d'insertion professionnelle à un spécialiste en ressources humaines, habitué aux collectivités locales et aux administrations publiques.
- Muscler éventuellement la formation par des cours portant sur les techniques d'écriture des discours, l'écriture journalistique (en particulier la rédaction d'éditoriaux et magazines d'information), l'organisation de salons et expositions, la mise en œuvre de sondages d'opinion, la sociologie de la communication politique, et/ou l'animation de débats publics.
- Mettre en œuvre de manière systématique des enquêtes d'insertion professionnelle, à la fois quantitatives et qualitatives.
- Renforcer l'aspect professionnalisant par des visites de collectivités, la participation à des salons professionnels, des accords avec des associations professionnelles spécialisées en communication, des collectivités locales et des organismes publics.



Observations de l'établissement

**Liste des formations n'appelant pas d'observations
suite aux rapports d'évaluation de l'AERES**

LICENCES PROFESSIONNELLES

Domaine Sciences, Technologies, Santé

- Licence professionnelle Energies renouvelables et efficacité énergétique
N° demande : S3 LP1 50008994
- Licence professionnelle Vision industrielle
N° demande : S3 LP1 50008995
- Licence professionnelle Procédés de traitement de surface et formulation de revêtements fonctionnels
N° demande : S3 LP1 50007626
- Licence professionnelle Analyse, contrôle et expertise dans la chimie et les industries chimiques
N° demande : S3 LP1 50007627
- Licence professionnelle Sécurité et qualité dans l'alimentation
N° demande : S3 LP1 50007629
- Licence professionnelle Sécurité et qualité des pratiques de soins
N° demande : S3 LP1 50007628
- Licence professionnelle Maintenance des transports guidés
N° demande : S3 LP1 50008997
- Licence professionnelle Industrialisation et valorisation des matériaux plastiques
N° demande : S3 LP1 50008998
- Licence professionnelle Eco conception des produits innovants
N° demande : S3 LP1 50007630
- Licence professionnelle Techniques d'emballage
N° demande : S3 LP1 50008999

Le Président de l'Université

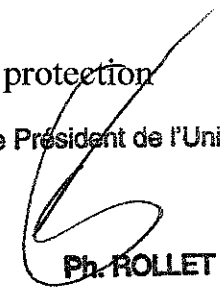
Ph. ROLLET

- Licence professionnelle Métrologie en mesures environnementales et biologiques
N° demande : S3 LP1 50009001
- Licence professionnelle Informatique et réseaux industriels
N° demande : S3 LP1 50009003
- Licence professionnelle Conception, gestion d'infrastructures réseaux
N° demande : S3 LP1 50009004
- Licence professionnelle Architecture Full IP
N° demande : S3 LP1 50009005
- Licence professionnelle Développement et administration internet et intranet
N° demande : S3 LP1 50009006
- Licence professionnelle Inspection, contrôle et maintenance préventive des installations industrielles
N° demande : S3 LP1 50009007

Domaine Droit, Economie, Gestion

- Licence professionnelle Gestion de la communication publique
N° demande : S3 LP1 50007632
- Licence professionnelle Management de l'évènementiel
N° demande : S3 LP1 50009008
- Licence professionnelle Distribution, mention management et gestion de rayon
N° demande : S3 LP1 50007633
- Licence professionnelle Assistant gestionnaire des flux internationaux
N° demande : S3 LP1 50007635
- Licence professionnelle Collaborateur social et paie
N° demande : S3 LP1 50007636
- Licence professionnelle Management des entreprises
N° demande : S3 LP1 50007637
- Licence professionnelle Management opérationnel dans la protection sociale
N° demande : S3 LP1 50007634

Le Président de l'Université


Ph. ROLLET